ISSN : 0294 - 4693

DLP 05-02-90309732



EDITION

GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES

Bulletin n° 174 (02/90) du 31 Janvier 1990

CEREALES : 1990, copie presque conforme de 1989 en matière de risques maladies

COLZA

CHARANCONS DE LA TIGE

Situation

Le vol n'a pas débuté. Les conditions climatiques de la semaine ne seront toujours pas favorables à l'arrivée des adultes sur les parcelles de colza.

Préconisation

Il est trop tôt pour intervenir.

CEREALES : Evaluation des risques liés aux maladies pour le printemps

BLE

RISQUES ELEVES

OIDIUM

Prévision

Cette maladie sera très préoccupante dès le stade 1 noeud dans les levées précoces :
- Sur les groies de la zone plaine de Niort - Nord Charentes traditionnellement concernées ;

- Sur la variété Récital dans les autres zones.

Une période de pluie prolongée peut réduire ce risque.

Préconisation

Pour l'intervention au stade 1 noeud, dans les cas d'attaques les plus graves, et plus particulièrement si la température moyenne de la semaine est inférieure à 10°C, il est recommandé d'utiliser une spécialité apportant une morpholine (si possible fenpropimorphe ou fenpropidine).

L'association de Triazoles (PUNCH C, TILT C, PLANETE R, AMBEL) avec BOSCOR ou ROCKET ULTRA est également envisageable (se renseigner auprès des sociétés pour la compatibilité des mélanges).

Dans les cas d'attaque moyenne si la température de la semaine d'application est supérieure à 10°C, les triazoles (cyproconazole, hexaconazole et tebuconazole) devraient permettre un controle convenable de la maladie.

P.../...2



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J.P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel :
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du
sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

ROUILLE BRUNE

Prévision

L'évolution des risques à ce jour permet de situer 1990 comme intermédiaire entre 1988 (année mémorable) et 1989 (développement de post épiaison).

Les dates de levées déterminent la période de risques :

Levées d'octobre - début novembre : risque courant à fin montaison ;

Levées de mi-novembre à début décembre : risque à l'épiaison, ces évaluations sont faites pour des variétés sensibles (Thesée, Beauchamp.....) avec un climat moyen en février, mars et avril en terres de groies.

Le classement de l'effet sol sur la rouille brune est :

Groies : très favorables ;

Aubues, champagne, terres rouges : favorables ;

Limons et marais : peu favorables (phase explosive de maladie décalée de 15 jours à 3 semaines par rapport aux groies).

ROUILLE JAUNE

Prévision

Une surveillance des variétés sensibles (Thesée, Récital, Ecrin) sera indispensable dès le début montaison pour les levées d'octobre et de novembre.

RISQUES MODERES OU PONCTUELS

PIETIN VERSE

Prévision

Risque équivalent à la campagne 88-89.

En 1990, le piétin verse devrait être généralement tardif et limité aux parcelles à risques.

Une grille permettant d'apprécier ce risque à partir de critères agronomiques sera diffusée dans un prochain bulletin.

Préconisation

Pas d'interventions anti-piétin spécifiques en 1990.

Dans les parcelles à risque, le premier traitement devra prendre en compte à la fois le piétin verse et les maladies du feuillage.

RISQUES NON EVALUABLES

SEPTORIOSES

Maladies déterminées par la pluviomètrie courant montaison.

.../...

ORGE

RISQUES ELEVES

OIDIUM

Prévision

Risque majeur de la culture en 1990 pour les levées précoces.

Préconisation

Le 1er traitement (1 noeud) devra être très efficace sur cette maladie et présenter une activité curative élevée.

Les associations ou mélanges extemporanés avec des morpholines sont à privilégier.

Prévoir une intervention à 1 noeud.

HELMINTHOSPORIOSE et ROUILLE NAINE

Prévision

Bien implantées dans les parcelles semées précocement, ces maladies devront être combattues en même temps que l'oïdium.